

Glossaire

ACADÉMISME : observation des prescriptions académiques et courant d'architecture qui le favorise. Dans cet ouvrage-ci, il s'agit plus précisément de l'attrait pour les enseignements l'École des beaux-arts de Paris entre 1890 et 1930 environ ; école qui reprend à son compte, de manière souvent stricte, les règles du classicisme.

ACANTHE (FEUILLE D') : motif décoratif inspiré de la feuille longue et très découpée de cette plante. La feuille d'acanthé est entre autres utilisée dans le chapiteau de l'ordre corinthien.

ACROPOLE : partie haute des cités anciennes de la Grèce, généralement protégée et incluant des sanctuaires. La plus célèbre est l'Acropole d'Athènes.

AILE : corps de bâtiment faisant un retour par rapport au corps central.

APPAREILLAGE : dans un mur, disposition résultant de la taille, de la forme et de l'agencement des éléments de maçonnerie.

ARC : élément de voûte ou de linteau en maçonnerie qui suit un tracé courbe ; élément ayant ce tracé courbe.

ARCADE : ouverture en arc ou formée d'un arc et de ses montants.

ARCATURE : motif décoratif formé d'une série de petits arcs.

ARC TRIOMPHAL : arcade monumentale traitée comme une construction isolée sous laquelle passait l'armée victorieuse dans l'antiquité romaine ; monument inspiré de ce modèle.

ART NOUVEAU : style de la fin du XIX^e siècle en architecture et dans les arts décoratifs qui s'inspire entre autres des formes végétales sinueuses.

ARTS & CRAFTS : mouvement en arts décoratifs et en architecture né en Grande-Bretagne au XIX^e siècle qui valorise et s'inspire du travail artisanal, surtout celui de la prérenaissance ou du milieu rural, dont la simplicité est perçue comme vraie et authentique.

ATRIUM : dans l'architecture romaine, cour intérieure d'une maison ; dans l'architecture moderne, grand vide au cœur d'un édifice surmonté ou non d'une verrière et autour duquel sont répartis les espaces de vie.

ATTIQUE (ÉTAGE-ATTIQUE) : étage formant en façade un couronnement horizontal, au-dessus d'un entablement.

AVANCÉE : élément en saillie par rapport à un autre. Voir Avant-corps, Redan, Ressaut.

AVANT-CORPS : partie de bâtiment qui est en saillie par rapport à l'alignement de façade.

AVENUE : large voie urbaine. Dans un sens urbanistique plus précis, rue plantée d'arbres conduisant à un monument ou à un lieu remarquable du paysage urbain.

AXE : ligne droite au centre d'une composition symétrique.

BALUSTRE : court élément de support d'un appui ou d'un garde-corps. Une série de balustres constitue une balustrade.

BANDEAU HORIZONTAL : moulure plate unie.

BASE : partie inférieure d'un corps sur laquelle celui-ci repose. Dans cet ouvrage-ci, le mot « base » est surtout utilisé en termes de composition de façade qui, suivant une analogie avec les colonnes antiques, comprend trois parties : la base, le développement (analogue au fût) et le couronnement (analogue au chapiteau). Selon le cas, il peut s'agir d'un socle aussi bien que d'un regroupement des registres inférieurs.

BASILIQUE : édifice public de l'antiquité romaine, repris par les chrétiens pour leurs églises. La basilique est un édifice de plan rectangulaire formé d'une ou plusieurs nefs parallèles.

BAY-WINDOW : fenêtre en saillie sur un mur. Voir Oriel.

BEAUX-ARTS (ÉCOLE DES) : l'École des beaux-arts à Paris offrait des cours d'art et d'architecture. L'enseignement que l'on y professait s'inspirait de la tradition du classicisme et a eu une grande influence au tournant du xx^e siècle dont il est question dans cet ouvrage-ci.

BUFFET : le buffet indique une table garnie de plats froids et de rafraîchissements ; c'est par extension qu'on utilise ce terme en anglais pour désigner une salle à manger dans un hôtel. En français, le buffet de gare peut désigner de la même façon un café ou une cafétéria que l'on trouve dans les gares importantes.

CAISSON : compartiment creux d'un plafond formé par l'entrecroisement de poutres réelles ou décoratives.

CANNELÉ : qui possède des cannelures.

CANNELURE : sillon longitudinal.

CANNELURE TORSE : cannelure en spirale autour d'un fût cylindrique.

CHAÎNAGE D'ANGLE : éléments de maçonnerie réels ou décoratifs qui se démarquent à la rencontre de deux murs.

CHAPITEAU : partie supérieure élargie d'une colonne pouvant recevoir un décor spécifique, sur laquelle vient se poser la charge.

CHÂTEAU (STYLE) : style qui renvoie aux habitations seigneuriales isolées, généralement en milieu rural, datant de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance. En plus des nuances chronologiques, des références régionales peuvent être apportées, par exemple : châteaux d'Écosse, de France ou de Bavière. En fait, l'emploi de ce style aux xix^e et xx^e siècles laisse place à beaucoup d'interprétation de la part de l'architecte.

CHÂTEAU FORT : habitation seigneuriale isolée et fortifiée.

CINTRE (PLEIN) : se dit d'un arc dont la courbure est semi-circulaire.

CITY BEAUTIFUL MOVEMENT, parfois traduit par « Mouvement d'embellissement urbain » : courant urbanistique apparu à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis. Largement inspiré du plan de Paris du baron Haussmann, il favorise une architecture publique monumentale, mise en valeur par la création de places et d'avenues. À cet égard, on peut à juste titre le considérer comme le corollaire, à l'échelle urbaine, de l'intérêt pour l'École des beaux-arts en architecture au cours de cette période.

CLASSICISME : doctrine des partisans de la tradition classique, c'est-à-dire celle qui renvoie à l'emploi rigoureux des règles de composition rattachées aux ordres de l'Antiquité.

Tirant son origine des ordres d'architecture de l'antiquité grecque, l'architecture classique est devenue une référence prédominante dans le monde occidental. Outre la question de l'ornementation, le classicisme constitue une esthétique fondée sur des principes universels et intemporels de beauté tels que l'équilibre, le sens de la mesure, les proportions justes et le caractère unifié et intégré de la composition.

COLONNE : élément de support vertical, à fût cylindrique et ayant généralement une base et un chapiteau.

COLONNE ENGAGÉE : colonne partiellement inscrite dans un mur.

CONSOLE : élément de support en forme de volute ou de S. Voir Corbeau.

CONTREFORT : saillie, mur massif ou pilier accolé à un mur et servant à accroître la résistance structurale de celui-ci.

CORBEAU : élément de support en saillie partiellement engagé dans un mur. Voir Console.

CORNICHE : partie saillante généralement horizontale qui couronne un édifice, une partie d'un édifice ou un entablement.

COURETTE : petite cour servant de puits d'éclairage et de ventilation dans une construction.

COURONNEMENT : tout élément qui termine et orne le sommet d'un édifice ou d'une de ses composantes. Dans une façade, le mot peut désigner un registre ou un regroupement de registres qui termine la composition.

COURSIVE : plate-forme étroite extérieure qui peut servir à la circulation.

DÉVELOPPEMENT : dans une composition de façade, série des registres qui constituent la partie centrale.

DONJON : tour massive au cœur ou attenante à un château fort servant de dernier retranchement défensif en cas d'attaque.

ÉCLECTISME : courant philosophique ou disposition de l'esprit qui favorise l'emprunt à plusieurs courants de pensée plutôt qu'à un seul. L'architecture victorienne, qui adhère autant aux thèses rationalistes, progressistes que passéistes, en constitue un exemple de choix.

ÉCOLE DE CHICAGO : courant d'architecture né à Chicago suite au grand incendie de 1871 qui défendait une approche rationaliste de l'architecture et qui a profondément marqué l'évolution des premiers gratte-ciel. Il existe par ailleurs une école de Chicago en sociologie qui renvoie à l'étude des phénomènes urbains.

ÉDIFICE BLOC (*BLOCK BUILDING*) : expression américaine pour désigner des édifices commerciaux larges, compacts et massifs, d'une dizaine d'étages environ, qui empiètent sur une partie significative d'un îlot urbain.

ÉLÉVATION : projection orthogonale d'éléments verticaux. Par extension, l'élévation d'un édifice correspond donc au dessin d'une de ses façades.

ENTABLEMENT : couronnement horizontal d'une colonnade classique comprenant une corniche, une frise et une architrave.

ENTRECOLONNEMENT : distance entre des colonnes.

ENTRESOL : étage partiel entre le rez-de-chaussée et le premier étage. L'expression « mezzanine », qui lui est proche, est plus générale.

ESCALIER D'ISSUE : escalier qui assure l'évacuation des occupants d'un édifice en cas d'incendie. Les escaliers d'issue se sont généralisés à la fin du XIX^e siècle devant le problème de sécurité que posait la taille colossale des bâtiments. Souvent métalliques et installés à l'extérieur, leur intégration au design des édifices a pris quelques décennies avant d'être au point fonctionnellement et esthétiquement.

ÉTAGE : espace compris entre deux planchers successifs, excluant le rez-de-chaussée et les sous-sols. Cette définition a été préférée à celle souvent en usage au Canada qui considère le rez-de-chaussée comme le premier étage. L'expression « premier niveau hors sol » peut alors être utilisée.

EXTRADOS : dans un arc, courbe supérieure formée par les voussoirs (pierres taillées qui constituent l'arc) par opposition à l'intrados qui désigne la partie inférieure de l'arc, c'est-à-dire l'ouverture lorsque l'arc sert de baie.

FILET : fine moulure ornementale.

FONCTIONNALISME : courant de pensée qui défend la prépondérance de la fonctionnalité dans la conception de l'architecture.

FONCTIONNALITÉ : qualité d'usage d'un élément d'architecture.

FRONTON : élément d'architecture classique, de forme généralement triangulaire et parfois courbe, bordé sur tout son périmètre de corniches, qui couronne un édifice ou une partie d'édifice.

FUMOIR : pièce aménagée pour les fumeurs.

GABLE OU GÂBLE : pignon décoratif à angle aigu, parfois décoré et ajouré. Le mot s'applique entre autres pour les lucarnes.

GALERIE : passage intérieur ou couvert à l'extérieur.

GARGOUILLE : dégorgeoir en saillie des pluies recueillies par les chéneaux (gouttières). Parce que les gargouilles ont souvent été traitées comme des monstres grimaçants à la période médiévale, le mot est utilisé pour les sculptures grotesques qui ornent les édifices de styles roman et gothique.

GÉMINÉ : doublé.

GEORGIEN : qui concerne la période correspondant aux règnes de George III (1760-1820) et de George IV (1820-1830), caractérisée en architecture par des styles néoclassiques mais aussi gothiques et exotiques. Dans les colonies nord-américaines, la période est surtout marquée par une architecture dépouillée, inspirée de Palladio dont plusieurs livres de modèles assuraient la diffusion, d'où l'appellation néopalladianisme plutôt que géorgienne privilégiée par certains auteurs.

GOUTTE : dans l'entablement dorique, motif décoratif évoquant la forme d'une goutte d'eau suspendue.

GRATTE-CIEL : édifice comportant plusieurs étages. Après quelque cent ans d'histoire, l'appellation est aujourd'hui toute relative. À ses débuts, elle pouvait désigner un édifice de huit à dix étages seulement. Dans ce dernier cas, d'autres expressions comme *block building*, pour des édifices trapus, et *elevator building* ont également été utilisées. Le terme *elevator building* mettait en évidence que l'ascenseur (avec l'acier) est l'une des deux innovations techniques qui ont permis le développement de ce type d'architecture.

GRILL ROOM : restaurant de grillades.

HALL : grande salle à l'entrée des édifices.

HALLE : bâtiment fonctionnel couvrant de grandes surfaces, souvent associé aux marchés publics, mais qui peut également s'appliquer aux structures voûtées abritant les quais des trains dans les gares.

HISTORICISME : au sens où il est employé dans cet ouvrage-ci, courant de pensée et d'esthétisme qui favorise un retour à l'histoire.

ÎLOT URBAIN : dans le plan d'une ville, figure formée par l'entrecroisement des rues.

LANTERNON : petite construction de plan centré, généralement ajourée, au niveau des toits.

LOUNGE : dans un grand immeuble, le *lounge* peut désigner le hall, mais dans les plans de Ross et Macdonald, il s'agit plutôt d'une salle en retrait par rapport au hall.

LUCARNE : fenêtre pratiquée dans une toiture.

MARQUISE : auvent à charpente métallique et généralement vitré qui protège une entrée.

MÉTROPOLE : au sens courant, ville importante. Durant les premières décennies du ^{xx}e siècle, le terme « métropole » est abondamment utilisé pour désigner les grandes villes qui symbolisent le progrès par leur croissance et leur rayonnement.

MEZZANINE : étage d'une superficie de plancher partielle entre deux étages complets. Voir Entresol.

MODÉNATURE : profil des moulures.

MODERNISME : doctrine prêchant la modernité, c'est-à-dire l'actualité du développement de la société comme fondement de son expression.

MONTE-PLATS : petit monte-charge qui sert à faire descendre et monter des plats.

MONUMENT : au sens où il est utilisé dans cet ouvrage-ci, le terme désigne tout édifice imposant et remarquable ou qui cherche à l'être.

MONUMENTALITÉ : qualité d'expression monumentale.

MOULURE : ornement linéaire en relief.

MUR-RIDEAU : mur extérieur qui, au lieu de porter les charges, est porté par une autre structure. Le mur-rideau est une invention technologique de la fin du ^{xix}e siècle aux États-Unis qui a marqué une étape importante dans la construction des gratte-ciel en acier puisqu'il permettait de réduire considérablement le poids des édifices.

NEF : grand espace en longueur d'une église (ou d'une basilique) entre le portail et le chœur.

NÉOCLASSICISME : doctrine prêchant le retour au classicisme.

NÉOCOLONIAL : aux États-Unis, courant d'architecture qui remet en valeur l'architecture de la période coloniale, c'est-à-dire l'architecture georgienne.

NÉOGEORGIEN : voir Néocolonial.

NÉOGOTHIQUE : doctrine ou, dans le cas de cet ouvrage-ci, style s'inspirant de l'architecture gothique et reprenant ses éléments les plus typiques comme l'ogive.

NÉOROMAN : style inspiré de la période romane et reprenant ses éléments les plus typiques comme l'arc cintré.

NICHE : enfoncement décoratif dans un mur, pouvant recevoir une sculpture.

NIVEAU : espace habitable entre deux planchers.

OCULUS : fenêtre de forme circulaire. Synonyme : œil-de-bœuf, bien que celui-ci soit surtout utilisé pour des fenêtres de petite taille.

ORDONNANCE : mise en ordre dans une composition.

ORDRES CLASSIQUES : en architecture, les ordres constituent un système cohérent de relations esthétiques et de proportions modulaires des parties au tout à partir de la figure de la colonne. Dans l'Antiquité, il existait cinq ordres principaux : le dorique, l'ionique, le corinthien, le toscan et le composite.

ORIEL (synonyme de *bay-window*) : fenêtre en encorbellement faisant saillie sur un mur de façade.

PALAIS : résidence nobiliaire en milieu urbain. Par extension, vaste demeure luxueuse.

PALIER (ESCALIER À) : plate-forme entre deux volées d'escalier ou au sommet d'un escalier.

PALM ROOM : salle d'un hôtel qui devrait se distinguer par son éclairage naturel et la présence plus importante de plantes.

PAN COUPÉ : surface oblique à la rencontre de deux murs.

PARTI : dans la tradition académique, principe de composition prépondérant dans un projet d'architecture.

PASSÉISME : au sens où il est employé dans cet ouvrage-ci, courant de pensée et d'esthétisme qui favorise un retour au passé. Voir Historicisme.

PAVILLON : corps de bâtiment distinct.

PEIGNE (PLAN EN) : par analogie, plan de bâtiment comprenant plusieurs ailes transversales par rapport au corps central.

PIGNON : couronnement généralement triangulaire d'un mur dont le tracé est déterminé par la pente des toitures transversales.

PILASTRE : pilier engagé dans un mur, légèrement en saillie et souvent décoratif, généralement inspiré des ordres classiques.

PILIER : élément de support vertical. Voir Colonne.

PILOTIS : pieux servant de fondation.

PLAIN-PIED : au même niveau que le sol.

PORCHE : construction en saillie qui protège l'entrée d'un édifice.

PORTIQUE : galerie couverte à colonnade.

PROPYLÉES : entrée monumentale d'une acropole.

PROGRAMME : définition des espaces dédiés aux différents usages d'un édifice qui précise les dimensions, les qualités et les interrelations des espaces qui doivent être prises en compte dans le projet d'architecture.

PYLÔNE : portail imposant des temples égyptiens constitué de deux massifs de maçonnerie. C'est par analogie formelle que le mot est utilisé pour qualifier l'impact urbanistique de l'hôtel Royal York.

RATIONALISME NÉOGREC : courant esthétique au XIX^e siècle, entre autres à l'École des beaux-arts, prônant des compositions rationnelles et dépouillées, inspirées sinon de l'architecture de l'Antiquité du moins de sa rigueur d'esprit.

REDAN : ressaut ou saillie sur une surface verticale ou horizontale.

RÉFORMISME : doctrine prêchant l'amélioration dans le domaine social et moral de la société capitaliste.

REGISTRE : ensemble de motifs formant un tout organisé à l'horizontale. Dans cet ouvrage-ci, il s'agit surtout de registres de fenêtres.

RENOUVEAU CLASSIQUE BEAUX-ARTS : appellation plus spécifique de l'influence académique de l'École des beaux-arts aux États-Unis et au Canada, référant non seulement à l'emploi dominant des styles classiques mais aussi à l'expression sobre, digne et imposante que l'on favorisait.

RESSAUT : saillie.

ROSETTE : motif décoratif en forme de fleur.

ROTUNDA : terme qui devrait normalement être traduit par « rotonde », c'est-à-dire un pavillon ou une pièce circulaire, mais l'usage qui en est fait dans les plans d'hôtels de Ross et Macdonald correspond plutôt au « hall ».

SECOND EMPIRE : période historique en France marquée par le règne de Napoléon III, s'étirant de 1852 à 1870. Style correspondant à cette période qui est inspiré de la grande architecture classique française, soit celle des XVII^e et XVIII^e siècles.

SQUARE : jardin public au cœur d'une place, ou place ayant un tel jardin.

STYLE : notion désignant un ensemble cohérent de caractéristiques architecturales pour une période historique et un lieu géographique donnés. Cette notion de style a été utilisée au XIX^e siècle dans l'interprétation de l'histoire de l'architecture et, à ce titre, elle a servi de source d'inspiration plus ou moins stricte aux architectes. La désignation stylistique accordée à une œuvre peut parfois ne tenir qu'à quelques éléments de décor ou, au contraire, correspondre à une recherche archéologique approfondie.

SURPLOMB : se dit d'un élément ou d'une partie d'un édifice en saillie et en encorbellement.

TECTONIQUE : ensemble des composantes matérielles et constructives d'un édifice, y compris leur agencement et leur assemblage.

TERRASSE : grande plate-forme en plein air, aménagée et accessible sur la toiture de l'avancée d'un étage inférieur ou sur le toit d'un immeuble. Peut aussi désigner un grand aménagement extérieur au niveau du rez-de-chaussée pour recevoir des tables et des chaises.

TRANSITION (DE) : se dit d'un registre partiellement isolé, généralement entre la base et le développement d'une composition.

TRAVÉE : ensemble de motifs formant un tout organisé à la verticale. Dans cet ouvrage-ci, il s'agit surtout de travées de fenêtres.

TRAVERSANT (APPARTEMENT) : appartement ayant des pièces réparties de part en part d'un édifice.

TÉTRASTYLE : dont la façade présente une suite de quatre colonnes.

TRIPARTISME : division en trois parties d'une composition, que ce soit à l'horizontale avec des registres ou à la verticale avec des travées. Son usage répandu dans les subdivisions verticales des édifices s'explique du fait que les canons académiques favorisaient des compositions ayant un nombre impair de travées afin d'avoir l'entrée au centre. Il peut donc y avoir des compositions à 5, 7, 9, etc. parties. Dans ce cas, le mot tripartisme ne doit pas être appliqué.

VICTORIEN : de la période correspondant *grosso modo* au règne de la reine Victoria (de 1837 à 1901). L'architecture victorienne se caractérise par son éclectisme et un goût marqué pour l'ornementation.

VICTORIEN TARDIF (HIGH VICTORIAN) : l'expression anglaise *High Victorian* est parfois utilisée pour désigner la deuxième moitié du règne de Victoria. En architecture, cette époque constitue le sommet de l'éclectisme du XIX^e siècle et donne lieu à des interprétations très libres et chargées des styles du passé et des innovations modernes.

VOIE DE SERVICE : voie de circulation réservée aux voitures de marchandises.

VOLÉE D'ESCALIER : série continue de marches d'escalier ; escalier entre deux paliers.

VOÛTE : ouvrage de maçonnerie structural couvrant un espace et ayant généralement un tracé courbe. Une fausse voûte désigne un plafond qui a une telle forme sans toutefois avoir de rôle structural.

WRITING ROOM : expression utilisée dans les hôtels pour désigner un espace public où les clientes pouvaient se retirer.

ZÉNITHAL (ÉCLAIRAGE) : éclairage naturel venant du plafond.

ZONAGE : système de réglementation municipale définissant les conditions et les caractéristiques d'utilisation du sol pour les différents secteurs (zones) de la ville.